

Entente de mentorat

Entre le mentor :

Nom du mentor	Adresse courriel	# de téléphone	nom de l'école

et

le stagiaire :

Nom du stagiaire	Adresse courriel	# de téléphone	nom de l'école

Objectif du stage en milieu scolaire menant à la qualification de direction d'école :

- Le présent accord vise à établir les termes et conditions du mentorat entre le mentor et le stagiaire. L'objectif principal du mentor est de faciliter le développement professionnel du stagiaire en milieu scolaire et en tirant parti de l'expérience de leadership et des connaissances du mentor.

Durée du mentorat :

- Le mentorat débutera à la date de signature de cet accord et se poursuivra jusqu'à la fin du programme de qualification menant à la direction d'école. Les deux parties peuvent convenir de prolonger cette durée en cas de besoin mutuel. Advenant que le stagiaire change d'école ou de poste, une nouvelle entente sera signée par le nouveau mentor.

Engagements du mentor :

- Disponibilité : Le mentor s'engage à consacrer un temps pour les rencontres avec le stagiaire afin de lui offrir des occasions fréquentes d'apprendre à exercer ses compétences de leadership. Pour chaque expérimentation de leadership proposée par le stagiaire, le mentor s'engage à 3 rencontres:
 - Rencontre préalable pour discuter de la proposition d'expérimentation de leadership.
 - Rencontre pour observer le stagiaire pendant l'exécution de l'expérimentation.
 - Rencontre pour fournir des retours constructifs sur les progrès du stagiaire et à identifier des domaines d'amélioration potentiels.

Engagements du stagiaire:

- Nombre d'heures: Le stagiaire s'engage à expérimenter en milieu de travail pour une durée de 50h soit 25 h au PQD 1 et 25h au PQD 2.
- Préparation : Le stagiaire s'engage à se préparer adéquatement pour chaque expérimentation de leadership en complétant le plan d'expérimentation en collaboration avec son mentor.
- Application des conseils : Le stagiaire s'engage à mettre en pratique les rétroactions reçues du mentor dans son développement professionnel.
- Suivi: Le stagiaire s'engage à retourner le plan d'expérimentation de leadership, signé par la direction et le stagiaire, à la coordonnatrice du programme de qualification.

Confidentialité :

- Les deux parties s'engagent à maintenir la confidentialité de toutes les informations partagées pendant la durée du mentorat. Aucune information sensible ne sera divulguée à des tiers sans le consentement mutuel.

Signatures :

En signant ce document, le mentor et le stagiaire reconnaissent avoir lu, compris et accepté les termes de cet accord.

Signature du mentor	Date	Signature du stagiaire	Date

Signature de la coordonnatrice	Date